



LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL JACQUES PREVERT
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 16 DECEMBRE 2022

Présents :

Mme Sophie BAILLY-BECHET, Présidente
Mme Natchula WILSON, Trésorière
Mme Enyonam DAGADU, Vice-trésorière
M Krishan Kappor, Membre
Mme Emma Tarrant, Membre
M. Jean-Louis Feghali, Membre
Mme Mirna Abdel Massih, Membre
M. Mohamed Sidibe, DAF

Excusés :

M. Wissam RAAD, Vice-president
M Thomas Leguevel, Membre

Début : 8h10 / Fin : 10h17

Avant la présentation de l'ordre du jour de la réunion par la présidente, un parent demande s'il n'est pas nécessaire d'avoir un quorum pour voter le budget. Le président répond que selon les statuts de l'Association, le quorum n'est pas requis lorsqu'il s'agit d'un report d'Assemblée générale.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités du Conseil d'Administration
2. Approbation du Budget prévisionnel 2023
3. Divers

1. Rapport d'activités du Conseil d'Administration :

La Présidente fait la présentation.

Effectifs des élèves et employés :

- 715 élèves (91 à la maternelle, 329 à l'école primaire, 179 au collège et 116 au lycée)
- 106 employés (contrat local et résident).

La commission ressources humaines :

La commission est en train de finaliser le recrutement d'un nouveau prestataire de services de restauration pour la cantine. Le service commencera dès la rentrée de janvier 2023.

La paillote de l'école secondaire fonctionne depuis la rentrée de novembre dernier.

Un budget de 18 000 euros a été voté par le CA pour compenser la dépréciation du Cedi et aider le personnel en contrat local, suite aux difficultés financières provoquées par le taux d'inflation élevé au Ghana.

Les représentants du personnel ont été rencontrés plusieurs fois afin de discuter de questions diverses.

En termes de recrutement, il reste cinq (5) postes à remplir.

Sur le plan sécuritaire

Les recommandations du rapport de sécurité de l'Ambassade ont été suivies et déjà mises en œuvre pour certaines :

- Notamment le renforcement du dispositif de sécurité pour le confinement(anti-intrusion)

Situation légale et foncière :

Un processus d'enregistrement est en cours de finalisation auprès du registre.

La dénomination sera alors mise à jour pour permettre l'enregistrement de notre terrain auprès de la Lands Commission. A cela s'ajoute un problème de délimitation du terrain qui doit être réglé.

Infrastructure :

Travaux effectués :

- 2 ralentisseurs
- Couverture au niveau du transformateur et automatisation du générateur de puissance électrique (juillet 2022)
- Installation de fils barbelés sur le mur entre le lycée et l'église (août 2022)

Travaux en cours :

- Renforcement de l'étage de la cantine pour permettre l'accès et l'utilisation de ce niveau (à terminer en janvier)
- Achat et installation d'un nouveau générateur 400kv (décembre 2022)

Autres :

Plusieurs évènements ont déjà été organisés : certains ont été sponsorisés par les partenaires du lycée (manifestations autour de la Coupe du Monde ou de la journée du SIDA).

D'autres évènements sont à venir en 2023 : les 60 ans du LFIA.

2. Approbation du Budget prévisionnel 2023 :

Le budget est présenté par la Trésorière.

La présentation en PowerPoint sera diffusée aux parents d'élèves.

Quelques questions avant le vote :

- Comment la décision concernant l'attribution d'un budget de 18 000 euros en compensation de l'inflation a-t-elle été faite ?

Réponse :

Suite à plusieurs discussions au sein du CA et avec les représentants des personnels. Il est important de noter qu'une aide de 12,5% sera proposée à titre exceptionnel et une seule fois.

-

Questions :

- N'est-il pas nécessaire d'augmenter les frais de scolarité afin de pouvoir assurer la continuité de fonctionnement de l'école en cas d'incendie par exemple ?
- Le montant de 200 euros par enfant sous forme de cotisation pour l'infrastructure ne donnera pas de montant important pour les travaux d'expansion. Il faut l'augmenter. Les autres établissements privés d'Accra ont des frais nettement supérieurs, ce qui leur permet de se développer plus facilement.

Réponses :

- En cas d'incendie, l'école est couverte par une assurance.
- Le board n'a pas souhaité augmenter les frais de scolarité compte tenu de la situation économique au Ghana cette année. Attention toutefois à ne pas se comparer aux autres établissements privés, et garder à l'esprit que le LFIA est un établissement semi-privé et non, privé. Par conséquent, les frais de scolarité ne doivent pas être trop élevés au risque de contraindre l'accès à certains enfants.
- Concernant la somme de 200 euros, le board est bien conscient qu'il s'agit d'un montant peu élevé, mais insiste sur le fait qu'il s'agit d'un commencement permettant de créer une réserve afin de pouvoir faire une demande de financement pour des projets tel que l'expansion par la suite.

Intervention :

Il est possible d'obtenir des financements de l'AEFE pour les projets.

Réponse :

L'AEFE ne propose pas de financement de projets mais plutôt une garantie.

Questions/ proposition :

- Une expansion est-elle vraiment nécessaire ?
- Nous n'avons pas de grands gymnase et piscine, mais l'atout de LFIA est son enseignement de qualité il faut plutôt mettre cela en avant.

Réponse :

- L'expansion du LFIA devra se faire tôt ou tard et d'une façon ou d'une autre. Il est rappelé que l'un des objectifs du gouvernement français et celui de développer/étendre l'enseignement français au Ghana, et le LFIA arrivant au maximum de sa capacité d'accueil, il faudra une expansion.

Il est vrai que nous avons un enseignement de qualité, tout comme d'autres établissements, mais certains parents recherchent également un niveau d'infrastructure digne d'un établissement international.

Il est rappelé que d'autres écoles privées soient en train de demander une homologation afin de pouvoir enseigner le programme français et pourraient répondre aux demandes de certains parents en termes d'infrastructure.

Proposition d'un parent :

Il faudra expliquer de manière explicite l'utilisation de ces 200 euros, ainsi que l'accueil des élèves actuellement et dans le futur proche, en attendant l'expansion ou le déménagement éventuel du lycée.

Questions :

- Est-ce qu'il y aura toujours cours dans les 4 classes des bâtiments préfabriqués l'année prochaine ?

Réponses :

- Oui. Les bâtiments préfabriqués se trouvent trop proches du mur et il est dangereux de construire des 'vrais' bâtiments à leur place.
De plus, il est possible que l'école déménage du site actuel alors il n'est pas envisagé d'investir dans un projet qui peut s'avérer inutile à long terme.

Vote pour l'approbation du budget 2023 :

Pour : 15

Contre : 3

3. Divers

Pas de question diverse.

Sophie BAILLY-BECHET

Présidente de l'APE

